



# Saint-Benoît Au Fil du Temps



## Éditorial

Chers concitoyens,

Je souhaite consacrer mon éditorial à Yvette ROUILLARD qui nous a quittés le 21 avril 2012.

C'était un personnage exceptionnel pour la commune qu'elle aimait par-dessus tout. Pour tous ceux qui l'ont connue, ils se souviennent certainement de sa bonhomie, mais derrière se cachait un fort caractère.

Très méticuleuse, très respectueuse de la vérité, elle vérifiait plusieurs fois ce qu'elle écrivait.

Elle était passionnée par les archives de la région et passait tout son temps à les analyser. Ses sujets préférés : l'architecture, la Loire, sa marine, les gens et leurs biens.

C'est elle qui, dans le premier bulletin municipal d'octobre 1995 inaugura la rubrique en dernière page « Yvette ROUILLARD se penche sur notre passé ». Seule pendant de nombreuses années, elle nous passionna par ses récits et anecdotes. Puis elle donna le virus de ces récits à Mesdames Lucienne LEBRUN et Françoise BLOT qui, à tour de rôle, l'ont remplacée au fur et à mesure que sa vue déclinait.

Yvette était aussi une femme de cœur, elle aimait rendre service aux autres, elle était membre de nombreuses associations. Elle possédait aussi son permis de piloter un bateau sur la Loire.

En son hommage je lui dédie cet éditorial.

Puisque nous sommes à l'aube des congés annuels, je vous souhaite à tous un bon repos et de bonnes vacances.

Cordialement,

Le Maire,  
Gilbert Coutellier

## MANIFESTATIONS



### Feux de la Saint-Jean au Hameau du Port, Samedi 30 juin 2012

Avec la participation des Amis du Port, le Comité des Fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire organise pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive les Feux de la Saint-Jean. Cette fête sera animée par la chanteuse Country LILLY WEST accompagnée des SWEET MEN, par la troupe de danseurs FRIENDS OF COUNTRY et par une troupe de Trompes de Chasse.

Un repas typique vous sera servi pour un tarif de 20 € par adulte et 12 € par enfant de moins de 12 ans.

Après le repas, le bûcher sera allumé sur les bords de Loire et LILLY WEST vous présentera ensuite la dernière partie de son concert.

### Fête Nationale

#### Vendredi 13 juillet 2012

20 h 00 : Repas champêtre, Place du Martroi-Charles-de-Gaulle.

22 h 15 : Retraite aux Flambeaux avec Valphonie.

22 h 45 : Feu d'artifice au Port.

23 h 15 : Bal populaire en centre-ville.

*Réservations chez les commerçants et à la Mairie.*

### Menu

Salade Grecque  
Andouillette de Troyes  
ou pilon de poulet  
Frites ou  
Jardinière de légumes  
Fromage  
Choux aux fruits

**Prix des repas : 13 € pour les adultes**

**7,50 € pour les enfants de moins de 12 ans.**

#### Samedi 14 juillet 2012

9 h 30 à 11 h 00 : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal.

15 h 00 : Défilé en ville et cérémonie au Monument aux Morts.

16 h 00 : Démonstration des pompiers.

17 h 00 : Concert avec Valphonie dans la cour de la Mairie.

**Changement des horaires du secrétariat de Mairie,**  
pour la période du 16 juillet au 18 août 2012 inclus.

**Le secrétariat de Mairie sera fermé tous les après-midi,**  
du 16 juillet au 18 août 2012 inclus.

**Un répondeur téléphonique sera disponible en cas d'urgence.**

N° 67

Juin 2012

## infos pratiques

### PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse pour le curage mécanique des caniveaux :

- VENDREDI 29 JUIN 2012.
- VENDREDI 20 JUILLET 2012.
- VENDREDI 3 AOÛT 2012.
- VENDREDI 31 AOÛT 2012.
- VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2012.

### ATTENTION: RAPPEL

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Gilles BURGEVIN.

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Nous vous rappelons que l'entreprise ROLLION procédera cette année au relevé des compteurs d'eau de juin à août 2012. Les tournées 1 et 2 seront radio-relevées.

L'entreprise ROLLION procédera en parallèle au changement des compteurs



pour la tournée 3, en vue de généraliser la mise en place de relève radio des index.

Les compteurs de la tournée 3 devront être bien dégagés afin de faciliter la lecture des index.

Merci de réserver le meilleur accueil aux intervenants.

### LOIRE À VÉLO EN FÊTE

**Samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet:**

Visite de l'Oratoire de Germigny-des-Prés et de la Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire libre et gratuite. Les commerces et les restaurants proposant le ravitaillement nécessaire aux cyclistes sont présents en centre-ville de Saint-Benoît-sur-Loire ainsi que deux restaurants à Germigny-des-Prés.

**Samedi 30 juin :**

- 10h00 et 11h00: visites guidées de l'Oratoire de Germigny-des-Prés. Places limitées, réservation conseillée. Durée: une heure. Tarif: 3 €, tarif réduit: 1,50 €. Gratuit pour les personnes qui viennent à vélo.

- 15h00: visite de l'île des Mahyses: lieu de rendez-vous camping du Port (durée 2h00 - 2h30). Réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme, nombre de places limitées. Gratuit. Visite organisée en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de la

Région Centre. Départ: Hameau du Port de Saint-Benoît-sur-Loire.

- A partir de 18h00: buvette au Port de Saint-Benoît-sur-Loire proposé par le Comité des Fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire.

- A partir de 19h30: repas proposé par le Comité des fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire, adultes: 20 € et enfants 12 € réservation impérative jusqu'au 22 juin à cd45730@gmail.com

- A partir de 23h00: feux de la Saint-Jean. Lieu de rendez-vous aire de jeux à côté du camping du Port à Saint-Benoît-sur-Loire.

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet**

- 15h00 et 17h00: visites guidées de l'Oratoire de Germigny-des-Prés. Places limitées, réservation conseillée, durée 1h00 Tarif: 3 €, tarif réduit: 1,50 €. Gratuit pour les personnes qui viennent à vélo. Lieu de rendez-vous et information: Office de Tourisme Val d'Or et Forêt.

Informations pour la Loire à Vélo en fête sur Germigny-des-Prés et Saint-Benoît-sur-Loire.



### LES JOURNÉES DU PATRIMOINE ONT POUR THÈME CETTE ANNÉE

« LE PATRIMOINE CACHÉ »

**Samedi 15 septembre**

**Saint-Benoît-sur-Loire**

Visite gratuite, réservation conseillée, places limitées à 50 personnes.

- 10h00-11h30: visite de la Basilique romane par les moines.

- 11h30-12h45: Rendez-vous avec Patricia Sustrac, Présidente de l'Association « les Amis de Max Jacob » pour une visite guidée autour de Max Jacob.

- En cas de beau temps: Visite de la Place et de la Basilique: durée 1h15.

- En cas de mauvais temps: Exposition Max Jacob (Office de Tourisme) et visite de la Basilique: durée 1h15.

**Germigny-des-Prés**

Visite gratuite, réservation conseillée, places limitées à 30 personnes par visite.

- 10h00, 14h30, 17h00: Visite de l'oratoire par Anne de Haro « guide conférencier » de l'Office de Tourisme Val d'Or et forêt (durée une heure).

**Dimanche 16 septembre**

**Saint-Benoît-sur-Loire**

- 9h00 à 12h00 place du Martroi: Marché des Producteurs de Pays.

**Germigny-des-Prés**

- 10h00, 14h30, 17h00: Visite de l'oratoire par Anne de Haro « guide conférencier » de l'Office de Tourisme Val d'Or et forêt (durée une heure).

Exposition photos de Lucien Martinot intitulée: « Lumière de l'art roman dans le Berry » à la Salle Germignonne de Germigny-des-Prés tout le mois de Septembre.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Pour la première année de la nouvelle formule du concours des « Maisons Fleuries », les personnes désirant y participer ont du s'inscrire en mairie.

Comme chaque année, le jury communal passera entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juillet pour évaluer les maisons fleuries suivant divers critères comme la recherche et la créativité, la diversité et le choix des végétaux, la propreté et l'esthétique.

Les lauréats seront personnellement informés par courrier de la date de remise officielle des prix. Le classement sera annoncé au cours de cette cérémonie. La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal.



## infos pratiques (suite)

### DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le vendredi 27 juillet de 16 heures à 19 heures.



personnes qui vont faire l'effort de réduire le volume de leurs déchets. L'établissement de votre facture ne va pas se faire en fonction du poids de vos ordures ménagères mais en fonction du volume.

#### Comment s'appliquera-t-elle ?

A partir de janvier 2013, le SICTOM va tenir compte du nombre de fois où vous allez sortir vos poubelles. Par exemple, le camion poubelle du SICTOM passe devant chez vous, il n'y a pas de bac à ordures ménagères, rien ne vous sera décompté.

Si en revanche votre bac à ordures ménagères se trouve en présentation, c'est-à-dire sur la voie publique, le SICTOM comptera une levée.

Ce qui rentre en compte, ce n'est donc pas le poids de votre conteneur. Qu'il soit à moitié vide ou plein, le SICTOM comptera une levée.

Concrètement, si vous sortez vos poubelles moins de 52 fois dans l'année, vous allez bénéficier d'une ristourne sur votre facture, jusqu'à un minimum de 26 levées par foyers dans l'année, ceci afin d'assurer les frais fixes (passage des camions notamment). Cela signifie donc que si vous ne présentez votre bac que 26 fois dans l'année, vous

payerez le minimum. Le poids de vos ordures ménagères ne rentre donc pas en ligne de compte pour votre facturation. Attention, les sacs poubelles en dehors des containers ne seront plus ramassés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site « <http://sictom-chateauneuf.fr/blog/> ».

### ORDURES MÉNAGÈRES

#### MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2013

Pour préparer la mise en place de la redevance incitative à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, des réunions publiques d'information seront prochainement organisées par le SICTOM.



Une distribution de conteneurs aura lieu au 4<sup>ème</sup> trimestre car les poubelles seront uniformisées et seront désormais la propriété du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire. Elles seront fournies après enquête afin d'évaluer votre volume de production de déchets. Cette enquête débutera à l'automne.

#### Qu'est-ce que la redevance incitative ?

Le principe de la redevance incitative repose sur une récompense pour les

### RÉGLEMENTATION DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGES

(arrêté municipal du 25 juin 2001)



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc. ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Lors de la réunion du Conseil municipal du 16 avril dernier, M. le Maire a rappelé les différentes réunions de travail avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour requalifier la place du Martroi et ses abords.

En effet, la municipalité souhaite requalifier cet espace central, ancien lieu de vie et de manifestations, situé au cœur du bourg, à proximité des commerces et de la Basilique. Le mail est aujourd'hui isolé par une circulation importante et accueille un stationnement encombrant. La municipalité souhaite également développer le tourisme en incitant les touristes à rester plus longtemps à Saint-Benoît-sur-Loire et mettre en valeur ses atouts en terme de patrimoine architectural et paysager : monuments, architecture, les fossés, le port de Loire,...

L'étape suivante est maintenant le choix du bureau d'études pour définir et affiner le projet. A cet effet, une consultation va être entreprise sous forme de marché à procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

## L'accueil de loisirs de Saint Benoît-sur-Loire est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans Du 9 juillet au 3 août 2012

	Du 9 au 13 juillet	Du 16 au 20 juillet	Du 23 au 27 juillet	Du 30 juillet au 3 août
<b>Enfants de moins de 6 ans</b>				
Thème	Les jeux olympiques	Les cinq sens	Le monde marin	Les dessins animés
Sortie	Piscine de Dampierre-en-Burly	Ferme « saute-moutons »	Aquarium Sea Life Marne la Vallée	Ty'Bamboo (parc d'attractions Dammarie-lès-Lys)
<b>Enfants de plus de 6 ans</b>				
Thème	Les jeux olympiques	Les cinq sens	Le monde marin	Mystères et énigmes
Sortie	Piscine de Dampierre-en-Burly	Ferme « saute-moutons »	Aquarium Sea Life Marne la Vallée	Ty'Bamboo (parc d'attractions Dammarie-lès-Lys)

Tarif : 90 € la semaine tout compris.

Possibilité de s'inscrire à la journée pour une seule sortie au tarif de 18 €. Les enfants sont encadrés par 4 animateurs avec une capacité d'accueil maximum de 40 enfants.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le Directeur Julien GIDON au 09 60 16 25 30.

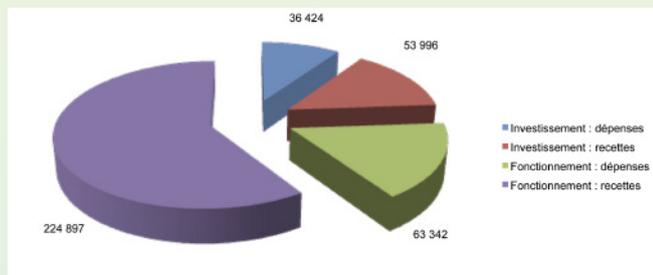
Ouvert de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 19 heures.

# LES BUDGETS COMMUNAUX

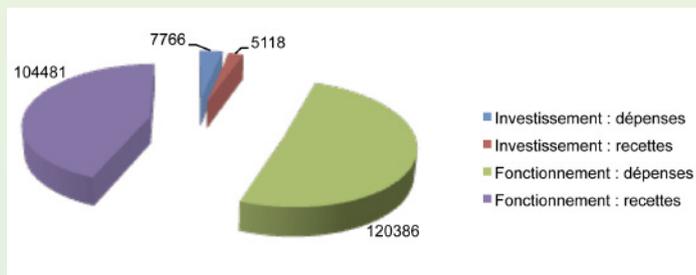
## COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

(Les chiffres contenus dans les graphiques ci-dessous sont exprimés en euros sans décimale)

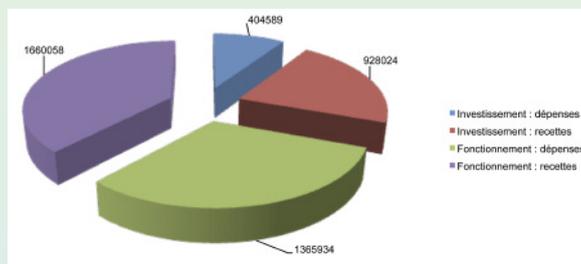
### Budget Assainissement 2011



### Budget Eau 2011



### Budget de la Commune 2011

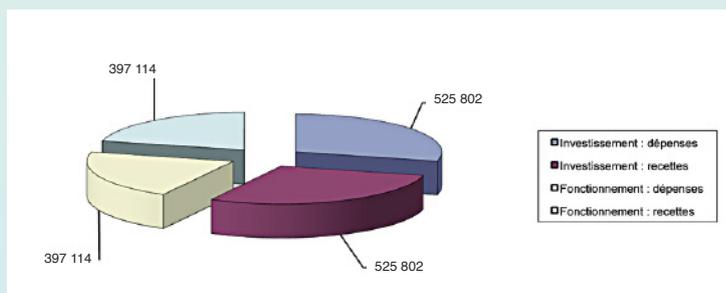


## BUDGETS PRIMITIFS 2012

### Budget Assainissement 2012

Pour 2012, le budget primitif Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

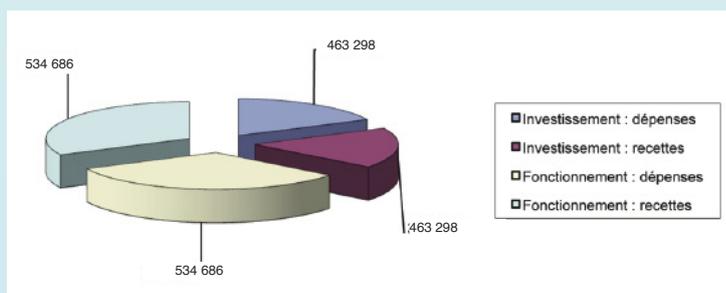
- 397 114 euros pour l'exploitation.
- 525 802 euros pour l'investissement.



### Budget Eau 2012

Pour 2012, le budget primitif Eau s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 534 686 euros pour le fonctionnement.
- 463 298 euros pour l'investissement.



### Budget de la Commune 2012

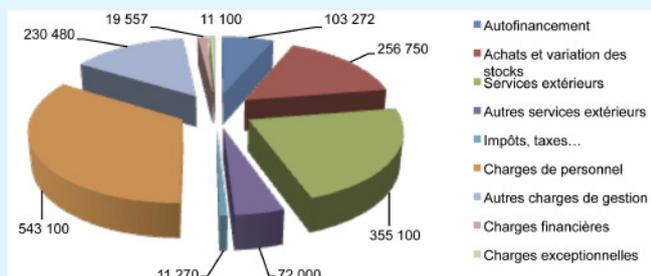
Pour 2012, le budget primitif de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 602 629 euros pour le fonctionnement.
- 449 184 euros pour l'investissement.

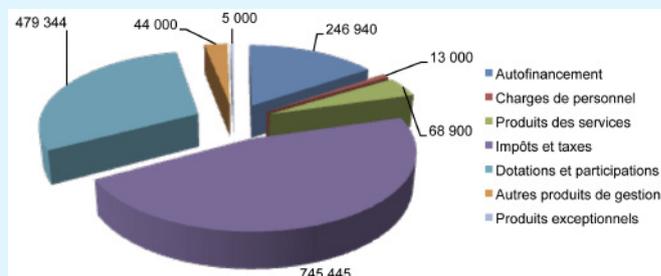
# LES BUDGETS COMMUNAUX (suite)

Les graphiques ci-dessous donnent le détail des grandes rubriques de dépenses et recettes pour la partie fonctionnement et la partie investissement du budget primitif de la Commune :

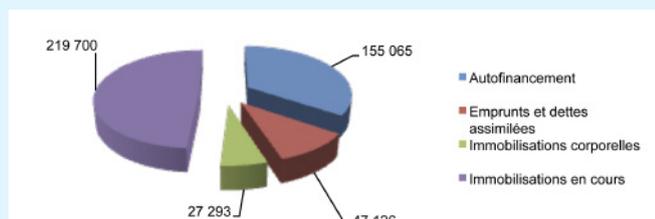
## Dépenses de Fonctionnement



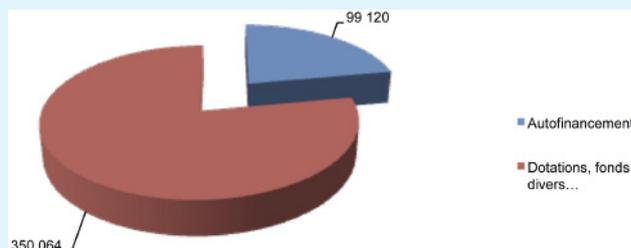
## Recettes de Fonctionnement



## Dépenses d'Investissement



## Recettes d'Investissement



**Vous pouvez obtenir des informations détaillées et complémentaires sur ces différents budgets en vous adressant au Secrétariat de la Mairie.**

### *Impôts locaux 2012*

Les différents taux d'imposition des 3 taxes locales restent inchangés

Taxe d'habitation : 11,22 %

Taxe foncière (bâti) : 14,60 %

Taxe foncière (non bâti) : 42,77 %

## PLAN LOCAL D'URBANISME

**20 avril 2012 :** Première réunion de travail en mairie avec le cabinet ECMO, Bureau d'étude chargé de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols.

**31 mai 2012 :** Rencontre avec les exploitants agricoles pour réaliser un diagnostic de l'activité agricole de la commune. Présentation de la zone agricole du PLU et des enjeux réglementaires pour l'activité en général et échange avec les exploitants.

## État civil

### NAISSANCES

Emeline AIGRET née le 13 avril

Ruben JOURDAIN né le 17 avril

Anthonia BRUTTE née le 30 avril

### DÉCÈS

Renée MAURICE veuve BÉCHARIAT le 6 avril à Saint-Benoît-sur-Loire

Christian PINSARD le 7 avril à Gien

Heinrich BROER le 11 avril à Saint-Benoît-sur-Loire

Yvette ROUILLARD le 21 avril à Orléans

Roger PLANSON le 28 avril à Sully-sur-Loire

Armande DREFFIER veuve Billay le 5 mai à Gien

Marcel THENOT le 12 mai à Orléans

Maurice PELLETIER le 26 mai à Saint-Benoît-sur-Loire

Raymonde HARRANG épouse RIVIERRE le 28 mai à Saint-Benoît-sur-Loire

### TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le calendrier des travaux a été respecté malgré une météo défavorable courant mai.

**Rue du Port:** les travaux de mise en place du réseau principal d'eaux usées ont été effectués à la mi-mai et le poste de refoulement a été installé et raccordé début juin. La quasi-totalité des branchements des habitations est maintenant effectuée.

**Pont de Fleury:** les travaux ont été réalisés début juin.

**Rue du Carfaton:** Les travaux ont débuté en juin avec la mise en place du réseau principal. Les habitations concernées sont en cours de raccordement.



## 8 MAI 2012

A l'occasion du 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 45, une cérémonie émouvante s'est déroulée au Monument aux Morts en présence des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, des élus et de la population pour commémorer la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe.



### PORTES OUVERTES AU MONASTÈRE

L'Église de France a voulu faire de 2012 l'année de la vie religieuse, afin de mieux faire connaître la valeur d'une vie engagée pour le service de Dieu et des hommes. A cette occasion, les moines invitent les habitants de Saint-Benoît-sur-Loire à venir visiter leur monastère, samedi 29 septembre de 15h00 à 17h00.



### BON DÉPART POUR LA SAISON 2012 DES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

La saison des Marchés des Producteurs de Pays a démarré le 15 avril réunissant une quinzaine de producteurs et animée par l'atelier d'accordéon de l'école de musique Val d'Or et Forêt.

Ainsi, bénédictins et touristes ont pu profiter de la bonne ambiance qui règne sur ce traditionnel marché ainsi que de la diversité des produits proposés. Lors du 2<sup>ème</sup> marché de la saison, le dimanche 20 mai, l'Office de Tourisme a tenu un stand de vente de produits argentins (maté, alfajores, thé, entre autres), dans le cadre d'Argentina Festival. Nombreux ont été les visiteurs intéressés par ces produits et qui ont, en plus, participé à un jeu et gagné des lots.

En clôture de ce festival, un spectacle folklorique du groupe « Del Sur » a eu lieu à la salle des fêtes.

4 danseurs - musiciens ont fait découvrir l'univers du « gaucho » par des spectaculaires jeux de bottes (zapateos), de bombos (grosses percussions proches du tambour européen) et de bolas (ancienne arme de chasse transformée en fronde rythmique et chorégraphique).

En juin, juillet et août des produits à base de safran, des melons de Charente et du fromage de vache viendront compléter les étals.



### La parole est donnée à une entreprise.

#### Société BABY

La Société BABY est une entreprise familiale fondée par Fernand BABY en 1935. Il est rejoint rapidement par son fils Christian et l'entreprise est dirigée aujourd'hui par Jean-François et Stéphanie HALL (petite-fille).

D'une activité maraîchère traditionnelle (salade, carotte, oignon, navet, poireau...), la SARL BABY s'est spécialisée dans la production et la transformation de betteraves rouges. Trois cents hectares sont nécessaires à sa culture, diverses céréales sont également cultivées pour assurer un bon assolement.

La société commercialise plus de 10000 tonnes de betteraves rouges sous-vide dont la moitié est destinée à l'export: Allemagne, Angleterre et Italie. Elle emploie 47 personnes.



## LE VALET DE PIQUE



Tous les mardis après-midi à partir de 14h15 à la salle Henri Navarre (au-dessus de la bibliothèque) se tient la réunion du club de bridge dans une ambiance conviviale et amicale.

Nous y recevons les joueurs de tout niveau et même les débutants pour une cotisation modique (en 2012 elle est de 20 euros). Les premières séances de prise de contact et de découverte ne nécessitent pas une adhésion au club. Nous acceptons également des joueurs occasionnels ou des invités au tarif de 3 euros la séance.

Nous initiions les personnes intéressées pour leur faire découvrir ce jeu passionnant qui allie raisonnement, tactique et hasard des cartes.

Le club est également susceptible de s'élargir à d'autres jeux (tarots, belote...) et toute proposition sera la bienvenue.

Pour les joueurs plus confirmés; les clubs de Sully-sur-Loire et Châteauneuf-sur-Loire nous accueillent pour participer à leur tournoi hebdomadaire.

*La Présidente, Marie SOUVERVILLE*

## LA REMONTÉE DU SAUMON

Partis le 17 mai de Meung-sur-Loire, les mariniers du Loiret, ont poursuivi leur remontée de Loire à bord de leurs embarcations traditionnelles, une vingtaine de fûtreaux. Ils ont fait escale le samedi 18 mai au soir au Port de Saint-Benoît, après avoir bivouaqué à Combleux la veille. Les amoureux de la Loire sont venus nombreux partager ce moment de convivialité avec les mariniers.

Au cours de cette rencontre chaleureuse, une idée a germé parmi les participants: pourquoi ne pas lancer la construction d'un fûtreau, (un des plus petits bateaux de Loire) à Saint-Benoît? Les personnes intéressées par ce projet peuvent se faire connaître en mairie.



Valphonie a commencé son année au pas cadencé... L'assemblée Générale suivie du concert de la galette. Nous avons enchaîné

avec le concert de printemps sur le thème du cabaret où vous avez pu admirer nos très beaux musiciens "endimanchés" pour l'occasion. Nous avons continué à sortir les instruments par un moment unique: un échange musical avec l'harmonie de Sully-sur-Loire.

Nous étions présents lors du marché de Producteur de Pays du 17 juin. Nous nous produisons le 24 juin pour la fête de la musique ainsi que lors des manifestations du 13 et 14 juillet. N'oubliez pas notre concert en plein air du 14 juillet dans la cour de la mairie.

Nous organisons un voyage au Puy du Fou pour le 30 juin. Il nous reste quelques places disponibles. Si vous désirez vous inscrire, n'hésitez pas à prendre des renseignements auprès de M<sup>me</sup> Cauchois au 02 38 29 03 74 après 18 heures.

Un site Internet existe. Vous pouvez suivre la vie de notre association. Des photos y sont diffusées, parmi elles, celles de notre concert de printemps. Tous nos déplacements ainsi que les horaires y sont indiqués (dans la rubrique programme 2012).

N'hésitez à l'utiliser et à en abuser: <http://valphonie.e-monsite.com>

*La Présidente, Natacha FOURNIÉ*



## BROCANTE 2012

Dimanche 22 avril, Le Comité des Fêtes a organisé pour la 24<sup>ème</sup> année sa brocante Place du Martroi-Charles-de-Gaulle, agrémentée cette année de 2 expositions, l'une sur les vieux outils des métiers du bois et la seconde présentant une dizaine d'ancêtres automobiles dont une DELAHAYE de 1912, sans oublier la présence colorée et musicale du groupe folklorique local « Biaudes et Câlines ».

Le Président du Comité des Fêtes, Pascal MARCHAND a encore déploré, cette année, une diminution du nombre de brocanteurs présents puisque leur nombre a été divisé par 2 en une dizaine d'années. D'où peut-être une nouvelle formule pour l'année prochaine.



## AGENDA

### En Juillet:

- Du vendredi 6 au lundi 9* > grand salon « Entre Sable et Bruyère » (Salle polyvalente)
- Samedi 7* > Fête du Port – Association des Portugais
- Dimanche 8* > Fête du Port – Association des Portugais
- Vendredi 13* > Fête nationale - Repas champêtre et feu d'artifice au Port
- Samedi 14* > Fête nationale. Concours pêche enfants
- Samedi 14* > Concert Valphonie – Cour de la mairie
- Dimanche 15* > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)
- Vendredi 27* > Don du sang (Salle des Fêtes) (16h – 19h)
- Dimanche 29* > SNAD 2 - Thé dansant et assiette anglaise (salle polyvalente)

### En août :

- Dimanche 19* > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)
- Dimanche 26* > Loto du club de l'amitié de Saint-Père-sur-Loire (Salle polyvalente)

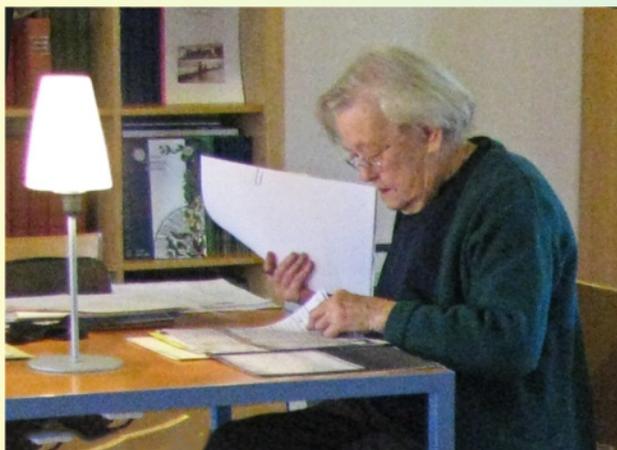
### En Septembre:

- Dimanche 9* > Vide-greniers du Comité de Fêtes
- Dimanche 9* > Salon des Passionnés (Salle des Fêtes)
- Vendredi 14* > Assemblée Générale de la Société de Chasse (Salle des Fêtes)
- Dimanche 16* > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)
- Samedi 15* > Journée du patrimoine
- Dimanche 16* > Journée du patrimoine
- Vendredi 21* > Assemblée Générale APE Écoles Publiques (Salle des Fêtes)
- Samedi 22* > Distribution des cartes de chasse (Ancienne Mairie)



## Yvette Rouillard une personnalité authentique

Yvette ROUILLARD vient de nous quitter à la veille de ses 90 ans. A la demande de Monsieur GOYET, alors Maire, elle inaugura cette rubrique avec le 1<sup>er</sup> numéro d'Octobre 1995 et en fut la seule rédactrice jusqu'au N° 36 de septembre 2004.



Il convient donc de rendre hommage à cette CH'TI restée fidèle à son Nord natal et que les circonstances de la vie avaient amenée à se fixer à Saint-Benoît, à l'ombre de la Basilique, et à se passionner pour l'Histoire de notre Région et de la Loire. Presque toutes les activités de sa retraite étaient consacrées à ces 2 pôles d'intérêt.

Adhérente de l'ASSOCIATION DES AMIS DU PORT dès la création, elle devint Membre du Conseil d'Administration et défendait ses convictions avec fougue et sans concessions. Il en fut de même pour l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA MARINE DE LOIRE ET DU VIEUX CHATEAUNEUF où elle intégra l'équipe de recherche où ses compétences étaient reconnues.

Rechercher, partager étaient ses 2 maîtres mots. Rechercher c'était passer des heures aux Archives Départementales du Loiret à Orléans où elle était experte dans la lecture des documents en « vieux Français », passer aussi des heures dans les Mairies du Département à relever des

actes d'état civil. Car elle ne voulait connaître que les documents authentiques, refusant l'anecdotique, le pittoresque: ce n'est pas de l'Histoire tranchait-elle. Certes, son intransigeance irritait parfois les « nés natifs » agacés que l'on prétende « savoir mieux qu'eux ».

Toujours à l'affût d'une information intéressante et toujours prête à poser des questions, voire à polémiquer. Je peux témoigner qu'aux Conférences organisées par les « Amis de la Marine de Loire », après le rituel « y a-t-il des questions ? » elle était toujours la première à lever la main et visiblement tous ceux qui la connaissaient attendaient

« la question d'Yvette » et auraient été surpris si cela n'avait pas été le cas.

Partager c'était faire profiter les autres de ses recherches, ouvrir ses dossiers sans réticences, faire circuler l'information. Outre la présente rubrique, elle partici-

pait à la rédaction du Bulletin très bien documenté de l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA MARINE DE LOIRE.

Le besoin de communiquer son savoir l'avait conduite à organiser, sous l'égide de l'OFFICE DE TOURISME dont elle fût également membre, des visites guidées du Centre-ville de Saint-Benoît et du Port.

Passionnée par la Marine de Loire, elle a fait partie de la COMPAGNIE DES MARINIERS DE CHATEAUNEUF et passé son brevet de Pilote de bateau; elle savait tout de la manœuvre des gabares et autres trains de bateaux.

Touchée par des problèmes de vision qui l'obligèrent peu à peu à tout abandonner, privée de ce qui avait fait le « sel de sa vie » à la retraite et cantonnée dans une vie de recluse, elle accepta sans se lamenter et garda jusqu'au bout sa vivacité d'esprit. Grâce aux soins attentifs de Denise MALLEVAL elle put avoir une fin de vie tranquille et rester dans sa maison jusqu'au bout comme elle le souhaitait.

